



# MAIRIE DE PRESLES

DELIBERATION N°36-2024

SEANCE DU : 25 juin 2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PRESLES

**CONVOCACTION**

Date : 12/06/2024

Affichée le : 17/06/2024

Transmis le : 17/06/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq juin à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Céline CAUDRON, Maire de Presles.

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 26

Présents : 20

Votants : 23

Pouvoirs : 3

Absents : 3

<b>Etaient présents :</b>	Thierry CHAUMERLIAC	Patrick RAOULT	Reynald GARCIA	Paola DE SANTIS
	Patricia GOASDOUE	Françoise GODENNE	Cécile DOLQUES	Laurent COHEN
	Hervé WEIFFENBACH	Serge GHILLEBAERT	Pascal BARBIER	Sébastien SCHILLINGER
	Aïcha FOURCROIX	Pierre BEMELS	Tatiana D'ANDREA	Edouard DEGREMONT
	Michel WATIER	Hubert De RANCOURT	Vincent BRUEL	Fabien VOLLE
	Martine TISSU	Monique ROBERT	Sylvie GUIMIOT	Romain PREVALET
				Allyson PALLUD

**LISTE DES DELIBERATIONS**

Affichée et mise en ligne le :

**Absents représentés :**

Sylvie GUIMIOT ..... pouvoir à Hervé WEIFFENBACH  
Romain PREVALET ..... pouvoir à Patrick RAOULT  
Françoise GODENNE ..... pouvoir à Patricia GOASDOUE

**Absents non représentés :** Hubert De RANCOURT, Sébastien SCHILLINGER, Michel WATIER**Secrétaire de séance :** Thierry CHAUMERLIAC

### Modification du règlement intérieur du conseil municipal mandat 2020-2026

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2121-8 portant sur l'adoption par le Conseil municipal de son règlement intérieur,

Vu la délibération n°12/2020 en date du 26 mai 2020, approuvant le règlement intérieur du Conseil municipal pour la mandature 2020-2026,

Vu la délibération n°35-2024 créant la commission d'appel d'offres (CAO),

**Considérant** qu'il convient de mettre en conformité le règlement intérieur du Conseil municipal avec les dispositions réglementaires concernant la création d'une commission d'appels d'offres.

**Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,**

**Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité**

- **Approuve** la modification du règlement intérieur du Conseil municipal afin d'y inclure le chapitre VII. COMMISSION D'APPEL D'OFFRES et l'annexe (règlement intérieur de la CAO).
- **Dit que** les autres articles du règlement intérieur du Conseil municipal demeurent inchangés.
- **Autorise** Mme le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme, le 26 juin 2024

Le Maire,  
Céline CAUDRON

Envoyé en préfecture le 26/06/2024

Reçu en préfecture le 26/06/2024

Publié le



ID : 095-219505047-20240626-2606202436-DE